Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 86 (1950)

Heft: 39

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LXXXVIe ANNÉE — No 39 4 novembre 1950

EDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: *Au congrès annuel du S. N. des Instituteurs de France.* — **Vaud:** *Du choix d'une profession.* — *Ecoles normales.* — *Morges.* — *Association vaudoise des directeurs de chant.* — *La «République» de Moulin-Vieux à Lausanne.* — **Genève:** *U. I. G. M.: Assemblée générale d'automne.* — *U. A. E. E.* — *Neuchâtel: Rappel.* — *Avant l'assemblée cantonale annuelle.* — **Jura:** *Cours de menuiserie.* — *Sous le signe de la belle musique.* — *Après les votations bernoises.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE: **A. Chz.:** *Ecole et Caravelle.* — *Guilde de documentation.* — *Amélioration des manuels scolaires.* — *La page du cinéma scolaire.*

PARTIE CORPORATIVE

AU CONGRES ANNUEL DU SYNDICAT NATIONAL DES INSTITUTEURS DE FRANCE

du 18 au 21 juillet 1950, à Paris

L'atmosphère. — Les quelque 400 délégués des 103 sections départementales de France et de l'Union française sont réunis dans la vaste salle Cadet. Sur la scène, le Bureau national et les délégations des Associations étrangères invitées.

Dès l'ouverture de la séance, on se sent au sein d'une assemblée frémissante, où l'opposition des tendances va se manifester avec une force et une éloquence passionnée qui ne peut que frapper l'observateur étranger.

La présence d'une délégation yougoslave divise immédiatement les délégués et permet de saisir les courants qui vont très souvent se heurter sur la plupart des problèmes portés à l'ordre du jour. Un délégué monte à la tribune et déclare que lui et ses amis considèrent comme une provocation l'invitation adressée par le S.N.I. au syndicat des enseignants de Yougoslavie. Et au moment où le représentant yougoslave prend la parole pour apporter au Congrès le salut de son organisation, on voit se lever une minorité assez importante qui quitte la salle en signe de protestation.

Tout au long des discussions, on se rendra compte de l'existence de deux conceptions fortement opposées qui animeront les débats et leur imprimeront un intérêt, une vivacité extraordinaires. Les orateurs sont si nombreux qu'il est nécessaire de limiter le temps de parole. La plupart sont éloquents, riches en arguments frappants, parfois violents, toujours très francs dans l'expression de leurs critiques. A chaque instant, l'observateur étranger se demande comment il est possible au S.N.I. de conserver une unité qui abrite des oppositions aussi irréductibles. Et pourtant, dans son discours de clôture, Aigueperse, le secrétaire général, pourra légitimement exprimer sa satisfaction de l'ensemble des décisions prises et de l'excellente tenue générale du Congrès.

Pour comprendre cette situation particulière, il faut savoir que le S.N.I. a été très fortement secoué par l'éclatement de la Confédération générale du Travail à laquelle il était affilié. Allait-il demeurer fidèle à la C.G.T. d'obédience communiste ou rejoindre la nouvelle centrale Force ouvrière d'inspiration socialiste ? L'une et l'autre solution aurait signifié la fin de l'unité du corps enseignant primaire de France. Nos collègues ne l'ont pas voulu et ont choisi la voie de l'autonomie syndicale, voie difficile certes, semée d'obstacles et souvent de lourdes déceptions. Mais leur volonté de maintenir l'unité est si puissante qu'elle résiste à tous les heurts que provoque l'absence d'une doctrine politique et même d'une philosophie générale communes.

Une remarque encore : l'étonnante diversité des accents des provinces françaises et la prédominance évidente des chaudes sonorités du midi parmi les orateurs. Ce qui n'est pas sans rassurer le Vaudois si volontiers persuadé qu'il est seul à ne pas posséder le pur parler de l'Ile de France !

Les problèmes abordés. — La forme syndicale de l'organisation de nos collègues français, l'union étroite qu'ils entendent garder avec l'ensemble de la classe ouvrière, la place importante que le S.N.I. a su acquérir dans la vie de la nation en sa qualité d'unique représentant autorisé de quelque 130 000 institutrices et instituteurs, font que les problèmes à résoudre débordent très largement le cadre strictement scolaire et touchent à toute la vie politique et sociale du pays.

L'exposé introductif du secrétaire général me permettra de dégager quelques-unes des préoccupations les plus pressantes qui ont retenu l'attention du Congrès de Paris.

a) **Salaires :** La hausse continue du coût de la vie (l'indice a passé de 1715 en juillet 1949 à 1912 en novembre de la même année) a rendu plus aiguë la lutte pour les salaires. Le S.N.I. s'est attaché à exiger la mise en pratique des mesures de reclassement tout en attirant l'attention du gouvernement sur la nécessité d'une revalorisation générale des salaires. Il s'est associé aux autres syndicats pour l'obtention de la prime de 3000 francs et critique la tendance à donner toujours plus d'importance à la part sociale du salaire, ce qui risque d'avilir le salaire réel représentant la part du travail dans la production.

Il revendique la détermination sur des bases nouvelles du minimum vital (gain d'un manœuvre métallurgiste célibataire de la région parisienne qui sert de base à l'échelle des salaires sur le plan national).

b) **Equipement scolaire :** Sur l'intervention tenace du S.N.I., un programme à long terme a été mis sur pied par le gouvernement. Il prévoit la construction de 23 000 classes primaires et de 3000 classes secondaires sur une période de 8 ans, ce qui exigera un investissement de 4 à 500 milliards.

Cet effort est jugé encore insuffisant pour faire face à l'augmentation des effectifs scolaires. En effet, de 1949 à 1952, on compte qu'il y aura 600 000 élèves de plus dans les écoles maternelles et 2 100 000 élèves primaires de plus sur l'ensemble de la population scolaire de 6 à 14 ans.

Le S.N.I. continuera à lutter pour faire aboutir le vœu de Jules Ferry de porter à 15 pour cent du total du budget national la part à consacrer à l'Education nationale.

c) **Problème de la paix :** Le S.N.I. s'élève contre les charges toujours plus lourdes des budgets de réarmement, mais il estime que le problème de la paix ne peut être résolu par un seul pays. Le S.N.I. ne peut, dans les circonstances actuelles, se prononcer pour le désarmement intégral de la France parce que les instituteurs français ne sont pas mûrs pour la servitude. Il n'est pas possible aujourd'hui de limiter l'action pour la paix à la lutte contre les crédits militaires et à la signature de l'appel de Stockholm et il ne saurait être question de l'interdiction d'une arme, si terrible soit-elle, si toutes les autres peuvent être employées.

Dans une motion pour la paix, votée par 881 mandats contre 508 et 34 abstentions, les délégués expriment leur angoisse face à la gravité de la situation internationale, demandent aux gouvernements d'accomplir les gestes d'apaisement propres à créer un climat de détente et aux peuples de proclamer leur volonté de voir mettre fin aux divisions et querelles qui opposent deux puissants blocs d'Etats. Ils pressent le gouvernement français de mettre un terme à la guerre d'Indochine, celui de l'U.R.S.S. d'user de son influence pour apaiser le conflit de Corée, celui des Etats-Unis d'Amérique d'accepter l'admission de la Chine de Mao Tse Tung au Conseil de sécurité, l'O.N.U. de prendre en considération le plan de paix élaboré par M. Trygve Lie et de convoquer une conférence générale de désarmement ayant pour programme :

— l'interdiction des armes atomiques et le contrôle de l'énergie nucléaire sur la base des propositions d'Einstein ;
— le recensement général des armements du type classique et leur réduction progressive ;
— l'arrêt des fabrications de guerre.

La motion demande en outre la suppression du droit de veto et la dénonciation par tous les pays des alliances à caractère militaire et des pactes imposant une économie de guerre.

Elle adresse un appel aux éducateurs et savants du monde pour que soit entrepris un travail d'information objective qui mettra en garde les peuples contre les propagandes les dressant perfidement les uns contre les autres et qui leur ouvrira la voie de la démocratie économique et sociale.

Elle invite enfin tous les travailleurs à faire pression sur leurs gouvernements pour imposer la paix et obtenir d'eux les sacrifices d'amour-propre et de prestige qu'une œuvre si belle exige.

d) **La défense de l'école laïque :** On sait que nos collègues français, attachés à l'école laïque officielle dans laquelle ils voient la seule école capable d'assurer l'unité nationale, la compréhension réciproque et la fraternité humaine mènent depuis des années une lutte extrêmement serrée contre toute mesure tendant à favoriser l'enseignement confessionnel privé.

On comprendra leur inquiétude en sachant que, par exemple, dans neuf départements de l'Ouest groupant une population scolaire de 630 mille élèves, 323 mille suivent l'enseignement privé, que des mouvements se dessinent — allant jusqu'à la grève de l'impôt — pour exiger du gouvernement le subventionnement des écoles confessionnelles.

Nos collègues affirment que l'école laïque française sauvegarde la liberté des familles, respecte les droits de l'enfant et demeure en mesure de maintenir la paix scolaire et la paix religieuse.

Aussi le Congrès, dans une motion, s'élève-t-il unanimement contre l'institution envisagée par le gouvernement d'une Commission chargée de rechercher une solution d'ensemble du problème scolaire ; il soupçonne dans cette mesure une tentative de lancer le pays dans une très dangereuse expérience de pluralisme scolaire qui mettrait en cause le statut de l'école officielle.

e) **Création d'une Confédération mondiale des organisations du personnel enseignant :** Le S.N.I. est resté fidèlement attaché à la Fédération internationale des associations d'instituteurs (F.I.A.I.) qu'il a puissamment contribué à fonder et à animer depuis plus de vingt ans. Or, la F.I.A.I. est actuellement engagée dans des pourparlers tendant à réunir en une vaste Confédération mondiale les professionnels de tous les degrés de l'enseignement. Les discussions se déroulent actuellement entre les représentants de la F.I.A.I., de la Fédération internationale des professeurs de l'enseignement secondaire officiel (F.I.P.E.S.O.) et de l'Organisation mondiale de la profession enseignante (W.O.T.P.). Il est entendu que dans le sein de cette Confédération, soit la F.I.A.I., soit la F.I.P.E.S.O conserveraient leur organisation propre et la liberté de résoudre les problèmes relatifs à leur domaine particulier d'activité.

Le Congrès de Paris avait à se prononcer sur son adhésion éventuelle à la future Confédération mondiale. La discussion fut particulièrement vive à ce sujet. Alors que la majorité du Bureau y voit un moyen puissant de s'élever au-dessus de tous les fanatismes pour entreprendre avec les éducateurs de tous les pays les tâches qui les sollicitent et d'affirmer leur foi dans la solidarité des peuples et des générations, la fraction communiste accuse le projet d'être une machine inspirée par l'impérialisme américain, une sorte de tentative de lancer un plan Marshall de l'enseignement.

Finalement la thèse de la majorité du Bureau l'emporte par 872 mandats contre 389 et 157 abstentions.

Il ne m'est pas possible de m'étendre sur les 35 motions discutées et votées par ce Congrès qui a fourni, durant trois jours, un travail intense.

Mais je ne voudrais pas terminer cette trop hâtive relation sans exprimer à nos amis de France nos remerciements très vifs pour leur accueil si fraternel et leur dire avec quel intérêt amical nous avons suivi leurs travaux.

R. Michel.

VAUD DU CHOIX D'UNE PROFESSION

Lorsqu'on demande à un élève de dernière année ce qu'il pense entreprendre dans la vie, il nous répond le plus souvent d'une manière évasive. Cette attitude plus hésitante que désinvolte, traduit bien les sentiments mélangés qui l'animent : espoir et imagination le poussent à agir, incertitude et crainte inconsciente paralysent sa détermination. Le jeune homme — ou la jeune fille — songe certainement à son avenir beaucoup plus que ne le laissent apparaître ses airs insouciants. Mais il éprouve une sorte de malaise à s'ouvrir spontanément à ses parents ou à son instituteur. L'approche du terme de la scolarité le place dans une situation difficile et confuse, dont certains aspects échappent au jugement des adultes.

Jusqu'à ce moment, l'enfant n'a pas eu de décision à prendre. Parvenu à ce carrefour important de son existence, il se trouve dans l'obligation de choisir sa voie en fonction d'éléments qu'il ignore ou qu'il ne connaît qu'imparfaitement. On oublie que l'expérience lui fait défaut et qu'il se laisse guider par son intuition. Un de ses désirs les plus profonds est de se libérer le plus tôt possible de cette dépendance qui lui pèse. Même attiré vers un métier par une préférence marquée, il se raidit à l'idée de devoir se soumettre à un patron d'apprentissage et aux obligations qu'entraîne sa formation.

L'école donne une culture élémentaire de base. Il ne lui appartient pas de préparer ses élèves à une profession déterminée. Est-ce à croire qu'elle n'accompagnera pas un élève libéré jusque sur le seuil du bureau ou de l'atelier ? Elle le fait volontiers. Elle aime à le faire. Mais elle sait qu'elle n'est pas seule et qu'elle doit œuvrer en étroite collaboration avec la famille. Il importe en cette période particulièrement délicate que l'on accorde ses diapasons. Fréquemment les yeux des parents ne voient pas comme ceux du maître, mieux placé, à certains égards, pour établir des points de comparaison, pour observer les insuffisances ou pour déceler les possibilités réelles de l'adolescent. La famille cèdera à des considérations sentimentales ou affectives. Le père sera tenté d'imposer à son fils ses goûts personnels, tandis que la mère obéira à ses propres ambitions, sans se préoccuper de savoir si le métier qu'elle propose convient à son enfant, s'il est au niveau de ses capacités et s'il répond à ses véritables aspirations.

A 16 ans, le jeune homme est un être très susceptible. Des courants contraires agitent son esprit. Son ambition naturelle l'incite à voler de ses propres ailes. Mais il n'est pas libre de ses mouvements. Ses pensées sont un mélange d'audace, d'incertitude et de scrupules. Il éprouve ce désir honnête de ne pas devoir coûter trop cher à sa famille. D'où cette réserve timide qui l'empêche de s'extérioriser et d'exprimer ouvertement ses intentions. Il arrive aussi que l'enfant sous-estime ses propres ressources. Ce manque de confiance le prive de l'élan indispensable à la conquête de ce qui peut devenir sa véritable vocation.

A noter aussi, dans le trouble de cette période, que l'enfant est facilement influençable. Il suit volontiers un camarade dont la person-

nalité est plus affirmée — combien de professions ainsi choisies par pur instinct d'imitation ! Sans se soucier de sacrifier son destin pour répondre à un engouement passager résultant d'une amitié non moins passagère. Des préjugés fâcheux à l'endroit de certaines activités détournent également nos jeunes de la voie qui conviendrait le mieux à leurs dispositions naturelles.

L'orientation de nos élèves vers le métier le plus favorable à leur tempérament fait partie de notre programme éducatif et utilitaire, au sens élevé du mot. Le maître de dernière année, la maîtresse ménagère, se doivent d'insister sur cette initiation vers la vie pratique. Combien d'erreurs n'éviterait-on pas si une collaboration plus vaste existait entre les personnes responsables de la jeunesse ! Nous croyons à l'action efficace des conseillers de profession à condition cependant que leurs investigations tiennent compte de l'opinion des maîtres successifs d'un élève. A notre sens, on ferait d'intéressantes découvertes si l'examen embrassait les observations de plusieurs années, et non des derniers mois de scolarité seulement.

Le livret scolaire donne un tableau complet des notes obtenues de la première à la dernière année d'école. Partisan ou adversaire des notes, on conviendra que cette indication récapitulative n'est pas sans intérêt et qu'on peut en tirer des conclusions. Mais aucune pièce transmissible de maître à maître ne réunit les appréciations relatives au comportement, aux particularités de l'écolier.

Là n'est pas l'essentiel de la question. Ce qui importe, c'est que l'école s'attache à éliminer les influences superficielles qui peuvent exercer une action néfaste sur l'avenir professionnel de l'élève, qu'elle lui donne le sentiment de sa véritable personnalité et qu'elle contribue à le diriger vers le but où il pourra déployer ses talents et travailler dans la joie.

O. R.

ECOLES NORMALES

A la suite des examens qui ont eu lieu du 12 au 20 octobre, les candidats suivants ont obtenu le brevet :

a) **Enseignement dans les classes primaires :** M. Edouard Paillard, à Ste-Croix. Mlles France Benguerel, à Lausanne ; Nicole Dubath, à Yverdon ; Yvette Eberlé, à Lausanne ; Lucette Moreillon, à Lausanne ; Yvonne Muller, à Rolle ; Blanche-Marie Visinand, à Vevey.

b) **Enseignement dans les classes semi-enfantines :** Mlles Anne-Marie Blaser, à Lausanne ; Maya Bucherer, à Lausanne ; Jacqueline Grandchamp, à Pully ; Anne Guberan, à Lausanne.

c) **Enseignement dans les classes ménagères :** Mlles Jacqueline Albertone, à Château-d'Oex ; Marguerite Joël, à Lausanne ; Lucie Klopfenstein, à Bex ; Françoise Masson, à Lausanne ; Jacqueline Oehrli, à Lausanne ; Violaine Rossat, à Lausanne ; Elisabeth Vetter, à Morges ; Marianne Zillhardt, à Lausanne.

Le prix de l'Association vaudoise des Maîtresses ménagères a été décerné à Mlle Jacqueline Albertone.

MORGES

Chœur mixte du Corps enseignant. Prochaines répétitions :

les lundis 6 et 13 novembre, les jeudis 9 et 16 novembre, à 17 h. 20 précises.

Le Comité.

Concert au temple de Morges. Le dimanche 19 novembre, à 20 h. 30 Liste des œuvres : Chœurs : In monte Oliveti, de Zielenski. Crucifixus, de Lotti. Auprès de Toi, de Bach. C'est l'Amour. Hymne à l'Amour, de Gluck. Les en voulez-vous garder, de J. Apothéloz. Premier matin. Les quatre heures, de J. Binet. Voici la douce nuit de mai, de J. Dupérier. Petit jardin plein d'ombre, de Doret. Le petit mousse, de E.J. Dalcroze. — Duo Benda (violon et piano) : Sonate No IV en ré majeur, de Haendel. Pièces slaves, de Dvorak, arr. Kreisler. Prélude et Allegro, de Pugnani, arr. Kreisler.

Location dès le samedi 11 novembre au tél. (021) 7 23 41. Tous renseignements auprès du président : A. Delacrétaz, Morges, tél. 7 28 31.

ASSOCIATION VAUDOISE DES DIRECTEURS DE CHANT

Chaque année, à pareille époque, nous nous retrouvons en l'Aula de l'Ecole Normale, à Lausanne, pour notre assemblée plénière.

Cette fois-ci, 18 octobre, « mon pays, rustique séjour », chœur d'Hermann Lang, dirigé par Jean Rochat, précède les souhaits de bienvenue du président Henri Rochat, qui salue particulièrement nos invités, fidèles au rendez-vous, et prie l'assistance d'honorer la mémoire d'un éminent chef de chœurs vaudois, disparu en septembre dernier : Alexis Porchet, ancien inspecteur scolaire.

M. Hermann Lang préside ensuite un forum, dont il est l'instigateur, et auquel participent neuf collègues.

Emission et sonorité ; essor et avenir des chœurs mixtes ; influence et rayonnement du chef, tels sont les 3 points discutés devant un auditoire attentif et vivement intéressé. Chacun y apporte volontiers ses idées, suggestions, impressions parfois contradictoires, dans une atmosphère sympathique.

Un récital de flûte et chant, consacré à la musique française d'hier et d'aujourd'hui, présenté par MM. Edmond Defrancesco et Roger Girard, accompagnés au piano par Mme Maggy Gayrhos-Defrancesco, termine cette matinée fort remplie.

L'après-midi, à la maison de la Radio, M. Frank Guibat, avec la collaboration de M. Braun, technicien de Radio-Lausanne, expose en une conférence plaisante illustrée d'exemples tirés de sa discothèque, les principes de la technique chorale en rapport avec l'enregistrement radiophonique.

Une séance administrative importante, suivie de la visite des studios de La Sallaz, mettent un point final à cette journée enrichissante.

Le secrétaire de l'A.V.D.C. : B. D.

LA « RÉPUBLIQUE » DE MOULIN-VIEUX A LAUSANNE

Bien que ce ne soit pas l'une de nos associations pédagogiques qui ait organisé leur venue à Lausanne, je ne peux m'empêcher de parler du spectacle donné le 19 octobre par les enfants de Moulin-Vieux.

On sait, ou l'on ne sait pas, que cette république d'enfants a été fondée par nos collègues marseillais, M. et Mme Julien, dont le cœur compatissant a réussi à donner une vraie vie de famille à une cinquantaine d'enfants victimes de la guerre.

En 1938, déjà, ils ont ouvert leur foyer à des orphelins de la guerre d'Espagne, puis la famille s'est agrandie, sous l'occupation allemande, des enfants de partisans français et italiens tués pour la libération de leur pays.

Un troisième adulte, un instituteur aussi, est devenu, en 1943, citoyen de la République de Moulin-Vieux. Il collabore avec les Julien pour instruire ces enfants qui vivent maintenant dans les montagnes du Dauphiné, éloignés de toute école.

Forcés par les circonstances et poussés par leurs convictions, nos collègues ont amené leurs gosses à se diriger par eux-mêmes, à prendre toutes les responsabilités concernant leur vie matérielle, à édifier leur « république ».

Cette expérience est des plus intéressantes pour nous éducateurs et je regrettais, l'autre soir, que si peu d'entre nous aient pu prendre contact avec M. et Mme Julien qui accompagnaient les enfants venus donner un spectacle sous les auspices de la Coopérative.

L'auditoire fut charmé par la grâce et l'entrain de ces jeunes évoquant, par des chants, des danses et des poèmes, l'histoire du peuple de France du Moyen âge à nos jours. Il fut profondément ému, aussi, d'entendre la profession de foi de ces victimes de la guerre affirmant leur volonté de contribuer à établir la paix par le travail et l'amitié.

Souhaitons qu'une occasion soit donnée au corps enseignant vaudois d'entendre nos collègues de Moulin-Vieux nous parler de leur expérience.

M. Mt.

GENÈVE U. I. G. - MESSIEURS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'AUTOMNE,

Bardonnex, le 26 octobre 1950

L'assemblée d'automne que le comité de l'Union a proposée cette année a connu un succès complet : beaucoup de jeunes, quelques retraités qu'on retrouve toujours avec plaisir, tous d'excellente humeur. Comment ne pas l'être à Bardonnex où M. Schopfer, sous-directeur de la tuilerie, nous reçut avec grande amabilité. Il nous dévoila les secrets de la fabrication des briques en terre. De l'extraction de la glaise à la cuisson, tout fut expliqué avec clarté. Le film fut un résumé fidèle et

ses premières images, tant brésiliennes que russes, furent particulièrement appréciées des connaisseurs. Ce fut ensuite, à Charrot, un repas bien sympathique, précédé de quelques communications d'un président optimiste.

Au dessert, notre collègue Babel, maire souriant, dit à tous son plaisir de voir l'Union chez les Pintadiers.

Bonne journée, belle amitié, réussite !

Le bulletinier de service.

UNION AMICALE DES ÉCOLES ENFANTINES

Il serait difficile de faire le compte rendu de notre dernière séance consacrée au problème ardu de l'adaptation des traitements et pensions. Bornons-nous à dire que les quelque trente personnes présentes ont trouvé dans l'exposé et les explications de M. J. Conne, les éclaircissements qui leur permettront de voter en toute connaissance de cause, lors de la prochaine assemblée de la C.I.A.

M. C.

P.S. La trésorière recommande à tous les membres qui ne l'ont pas encore fait, de verser les 17 fr. de la cotisation 1950. (Compte de chèques I 2786). Merci d'avance.

NEUCHATEL

RAPPEL

Nous rappelons aux membres de la Société neuchâteloise de travail manuel et de réforme scolaire l'assemblée générale qui a lieu **avant** la séance de la S.P.N., samedi 18 novembre, à 14 heures, au Collège de Corcelles, Salle du Conseil général.

AVANT L'ASSEMBLÉE CANTONALE ANNUELLE (fin)

Les articles précédents auront montré, pensons-nous, qu'il n'est pas aisé de formuler des conclusions très catégoriques. La question est complexe, embarrassante aussi. L'assemblée du 18 novembre ne pourra vraisemblablement pas encore arriver à une solution définitive. Pourtant, il faudra que le C.C. sache s'il doit ou non donner suite à ses propositions. Nous l'avons dit, nous sommes convaincus qu'il faut agir. A entendre les échos des récentes séances de section, dont nous ne pouvons tirer que des indications puisque l'assemblée cantonale est seule compétente en dernier ressort pour prendre les décisions déterminantes, la nouvelle orientation de la S.P.N. rencontrerait une approbation assez générale sur le principe même du syndicalisme.

Si nous nous refusions à poursuivre sérieusement l'étude de ce problème, il est plus que certain qu'un bon nombre de collègues, de jeunes surtout, abandonneraient la S.P.

La solution qui paraît idéale serait la constitution à la manière syndicale (qu'elle en adopte le nom ou pas, peu importe) de la S.P.R. dans son ensemble, avec la création d'un secrétariat permanent qui fonction-

nerait à toute réquisition. Nous allons plus loin : nous caressons le rêve de voir réunis les Corps enseignants primaire, secondaire, professionnel et supérieur en une grande et solide corporation romande de l'enseignement. Parlons-nous un langage d'utopiste quand tant d'aspirations et d'intérêts nous sont communs ? Il va de soi qu'alors une cotisation supplémentaire s'imposerait. Cette suggestion présente, par contre, l'inconvénient d'une réalisation assez lente en raison des consultations et des discussions qu'elle susciterait dans les divers groupements à solliciter.

Le nombre d'adhérents à un organisme de ce genre est un facteur de puissance et d'autorité que nous ne saurions trop souligner. Il explique les multiples succès des interventions des sociétés du Corps enseignant des cantons très populeux de Berne et Zurich qui se suffisent sans recourir à l'aide d'autres groupements. Tout le secret de la force des syndicats réside dans ce fait. Le précepte « L'union fait la force » est devenu un lieu commun. On l'oublie trop, il faut le rappeler. Rien, mieux que la division, ne fait le jeu de l'adversaire.

L'affiliation de la S.P.N. à l'U.S.S. par la V.P.O.D. offrirait sur la première solution la possibilité d'une adhésion à bref délai et probablement un avantage financier. En revanche, elle se heurterait à l'opposition des collègues qui gardent quelque rancune de l'ancienne animosité entre la V.P.O.D. et nous.

Il se pourrait que de nouveaux problèmes se posent, en rapport avec les répercussions des circonstances présentes, qui exigeront du Corps enseignant une attitude nette et énergique. C'est à ce moment-là qu'une parfaite solidarité sera une nécessité impérieuse. Sans elle, sans l'entente, tout effort sera vain et illusoire.

Quelles que soient les décisions de l'assemblée du 18 novembre, il ne faut plus laisser les atermoiements se multiplier. Les conditions actuelles ne le permettent pas.

Nous pensons en avoir assez dit. Notre propos s'est borné à renseigner les collègues sur une question qui pourrait devenir un point d'histoire pour la société, et à alimenter éventuellement la discussion à l'assemblée générale. Nous n'avons pas voulu résoudre le problème que nous ne prétendons pas avoir examiné sous tous ses aspects. Nos membres étaient en droit d'être mis au courant de la façon en laquelle le C.C. avait cherché à répondre à un vœu émis depuis longtemps. Nous ne pensons pas avoir agi prématurément, les événements risquent toujours de nous devancer. L'assemblée cantonale jugera de nos raisons ou de nos torts.

W. G.

JURA COURS DE MENUISERIE

Nous en avons déjà parlé. Il vient de se terminer, la seconde partie ayant eu lieu la première quinzaine d'octobre.

Il nous paraît utile d'écrire aujourd'hui les quelques commentaires ci-dessous :

La Société jurassienne de travail, section de l'Association cantonale

bernoise, a réussi de mettre sur pied un cours qui fut un succès. Les participants seront tous d'accord de le proclamer. Le travail qu'on y a fait a satisfait les organisateurs, le directeur, les visiteurs et les participants.

Parmi les visiteurs, relevons les noms de MM. Nobs et Boss, respectivement président et caissier du Comité de l'Association cantonale ; Frey, Mamie et Berberat, inpecteurs de nos trois arrondissements du Jura ; Guéniat, directeur de l'Ecole normale de Porrentruy. A eux s'ajoutèrent quelques collègues particulièrement intéressés par nos travaux. Que tous soient ici remerciés !

Ce cours donne aux participants le droit d'enseigner les travaux manuels, branche menuiserie, dans nos écoles jurassiennes. Il faut donc souhaiter que cette discipline soit introduite bientôt dans toutes nos communes. Ce sera la bonne manière d'encourager les efforts tenaces de la Société jurassienne de travail manuel et de réforme scolaire.

Il faut bien, en terminant, dire notre gratitude particulière à notre collègue et ami Henri Colin, qui a dirigé ce cours avec compétence, enthousiasme et bonne humeur. Nous formons enfin le vœu que l'an prochain d'autres cours puissent être mis sur pied et que nombreux soient ceux qui s'y inscriront.

SOUS LE SIGNE DE LA BELLE MUSIQUE

Le traditionnel Camp des Etudiants jurassiens vient d'avoir lieu les 21 et 22 octobre passés à Reconvilier. Il a réuni une cohorte de quelque 200 jeunes de nos Ecoles moyennes. Ce furent deux splendides journées placées sous le signe de Bach. On entendit Mlle Lily Merminod dans un magistral exposé et une initiation simple et pourtant complète au Festival Bach, donnée le samedi soir à Tavannes, par l'Orchestre municipal de Mulhouse et des artistes jurassiens ; M. Fritz Münch, directeur du Conservatoire de Strasbourg dans « Bach, le chrétien », conférence préparant le concert spirituel du dimanche après-midi, au temple de Chaindon, par les chœurs paroissiaux de la Vallée de Tavannes avec le concours de Mme Colette Wyss, cantatrice et M. André Luy, organiste.

APRÈS LES VOTATIONS BERNOISES

Par 69 091 oui contre 7380 non, les électeurs bernois ont accepté les revisions constitutionnelles précisant le statut jurassien. Nous n'avons pas beaucoup parlé de la chose dans notre organe corporatif ; nous nous permettons aujourd'hui d'exprimer notre satisfaction ; le bon sens l'a emporté et la porte est ouverte à une collaboration sincère consacrant l'unité cantonale. Dans son ensemble, le corps enseignant jurassien doit se réjouir de ce résultat, en particulier de la reconnaissance de la langue française comme langue officielle des districts jurassiens (Laufon excepté).

Reber.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

ECOLE ET CARAVELLE

Avez-vous signalé à vos élèves, dans le dernier numéro de Caravelle : La misère chinoise ? Ils trouveront là un heureux complément à leurs manuels qui les mettra en contact avec des hommes qui souffrent. Ils vivront mieux la géographie et éprouveront de la sympathie pour un peuple lointain dont on parle beaucoup actuellement.

Vos élèves connaissent-ils le rôle des phares, leur utilité, la vie des gardiens abandonnés au milieu des flots que soulèvent parfois les tempêtes ? Montrez-leur la première page de « leur » journal et ils ne manqueront pas de s'intéresser à ces signaux des côtes dangereuses.

Encouragez-les à s'initier à la linogravure en suivant les conseils précis de Troisix qui se met à leur disposition pour des renseignements complémentaires. Les filles trouveront en dernière page la manière de préparer des fondants et la boîte qui les contiendra.

Caravelle s'efforce de fournir aux adolescents de quoi se distraire en s'intéressant à des sujets précis. Elle voudrait aider les maîtres dans leur tâche éducative.

Faites abonner vos élèves, 2 fr. 10 de novembre au mois d'avril ; 3 fr. 50 dès janvier pour toute l'année. *A. Chz.*

GUILDE DE DOCUMENTATION

Le Congrès l'a obligée à restreindre son activité qui va reprendre prochainement. En novembre, nous enverrons trois brochures :

Les lacustres (24 p., fr. 0.90), documentation, textes, illustrations.
La forêt (24 p., fr. 0.90), centre d'intérêt, documentation et illustrations.
Le cirque (48 p., fr. 1.20), centre d'intérêt dont l'Educateur a publié quelques 20 pages.
4 fiches de travail manuel préparées par nos collègues genevois.

Nous envisageons pour janvier-février les publications suivantes :

Problèmes amusants et graphiques pour le degré supérieur.
L'Afrique, avec schémas et textes à lire.
Le canton de Bâle.
Fiches de français, grammaire pour le degré moyen.
Fiches de problèmes pour 3e année primaire.
Fiches de conjugaison pour le degré supérieur.
Fiches de géographie, les Alpes, suite du travail de nos collègues genevois de l'U.I.G.

On peut constater que notre Guilde ne chôme pas, malgré les apparences. Inscrivez-vous, renseignez-vous auprès de M. Clavel, av. des Alpes 28, à Montreux.

Les grands élèves aiment « Caravelle ». Ils s'habituent ainsi à lire un journal de chez nous fait pour eux.

Si tu veux la paix, prépare des consciences.
J. Torrès-Bodet.

AMELIORATION DES MANUELS SCOLAIRES

Quand on parle du rôle de l'école, on oublie trop souvent l'influence considérable qu'exercent les manuels scolaires sur l'esprit des enfants. Aux yeux des jeunes élèves, l'imprimé c'est la vérité et les faits et jugements qu'énoncent les livres d'histoire, de lecture, de géographie, de civisme « vont de soi », sans être jamais mis en doute. Or ces impressions premières s'inscrivent à l'encre indélébile dans les jeunes cerveaux — si fidèlement que des enseignements ultérieurs ne parviendront pas à les effacer. De là l'importance qu'il faut attribuer à l'élaboration des ouvrages destinés à l'instruction de la jeunesse. Les gouvernements, dictateurs et autres fanatiques, le savent bien qui utilisent les manuels pour exalter l'orgueil national, entretenir ou développer des sentiments de haine, cultiver des rancunes et prédisposer les peuples à la guerre. Car c'est dans l'esprit des hommes que les guerres prennent naissance.

On pourrait tout aussi bien prédisposer à la compréhension et à l'entraide internationales si les manuels consentaient à plus de sereine objectivité et à une plus large information sur l'histoire, les mœurs, les activités, la situation morale et matérielle de la plupart des pays du monde. A cet égard, il faut reconnaître que notre enseignement reste singulièrement borné par nos frontières nationales.

Quand l'Unesco s'en mêle

L'importance de ce problème des manuels n'a point échappé à l'Unesco qui a créé un *Bureau des manuels scolaires* dirigé par Mr. *Richard Perdew,* un professeur américain particulièrement compétent.

Pour préparer le terrain et mettre en contact des enseignements et des auteurs de manuels des Etats membres de l'Unesco, un stage d'études pratiques fut organisé cet été à Bruxelles (12 juillet-23 août) et chargé d'examiner les moyens d'améliorer les manuels scolaires, particulièrement les manuels d'histoire, en vue d'une meilleure compréhension internationale. 46 délégués, désignés par une trentaine de gouvernements, s'installèrent dans la Cité universitaire de la capitale belge sous la présidence avisée de Mr. *Alfred Weiler,* directeur du Lycée de Montgeron près de Paris. Scandinaves et Anglo-Saxons constituent la très grande majorité et l'on regrette la faible participation des pays latins. Trois délégués seulement se rattachent à l'enseignement primaire bien que les sujets à étudier intéressent au premier chef l'école du premier degré.

Répartis en quatre groupes de travail, les participants se réunissent trois fois par jour dans les locaux mis à leur disposition par la Faculté des lettres de l'Université libre de Bruxelles, soit de 9 h. à 10 h. 30, de 11 h. à 12 h. 30 et de 16 h. 30 à 18 h.. Chaque groupe bénéficie des services d'un interprète. Les langues officielles de l'Unesco sont l'anglais et le français. Des séances plénières hebdomadaires permettent aux

chefs de groupe de faire connaître à tous leurs principaux sujets de discussion et le résultat de leurs travaux.

Bibliothèque

La plupart des Etats participants avaient envoyé leurs manuels scolaires — histoire, géographie, civisme, sciences sociales, anthologies, chant — qui constituaient une riche collection où les livres suisses occupaient une place importante grâce à la générosité de nos éditeurs et aux bons soins du secrétaire de la commission nationale suisse pour l'Unesco. Tous les jours, durant les heures de liberté, la bibliothèque accueillait de nombreux travailleurs désireux de se documenter, d'analyser et de confronter des manuels afin d'être à même d'alimenter les discussions de leurs groupes.

Disons encore qu'un jour, chaque semaine, était consacré à une excursion organisée par le gouvernement belge et l'on devine l'enrichissement que ces visites de villes et de leurs trésors artistiques ont procuré aux membres du stage.

Sujets d'étude

Le sujet proposé comportait quatre questions essentielles examinées chacune par un groupe différent, à savoir :

1er groupe : *Comment améliorer le contenu des manuels en général pour qu'ils contribuent au développement de la compréhension internationale.*

2e groupe : *Comment utiliser les manuels en général pour leur permettre la plus grande efficacité.*

3e groupe : *Quels sujets doit contenir un livre d'histoire et comment les présenter aux enfants des différents groupes d'âge.*

4e groupe : *Comment préparer des manuels d'histoire universelle.*

Chaque groupe s'est mis à l'ouvrage avec beaucoup de courage et d'entrain, constatant bientôt que le programme d'étude qui lui était assigné ne pourrait être complètement examiné, car des problèmes imprévus se sont présentés qu'il a fallu résoudre avant de pouvoir utilement poursuivre le travail.

Absorbé par l'activité de son groupe, chaque membre ne prend connaissance du travail général que dans les séances plénières hebdomadaires et par les conversations particulières liées au cours des repas ou de quelques promenades.

Je me bornerai donc à donner ici quelques-unes des constatations et recommandations — extraites des rapports des groupes — qui me paraissent intéressantes pour notre pays et significatives de l'esprit qui a régné à Bruxelles.

Les caractéristiques d'un bon manuel

Un premier principe s'impose d'emblée qui est le suivant :

Aucun manuel, aucun matériel d'enseignement ne peut être utile au développement de la compréhension internationale s'il n'est pas bon aussi à d'autres points de vue. Quelles sont alors les qualités d'un bon manuels ?

Voici celles qui paraissent essentielles : maniement facile, aspect agréable, excellente qualité de papier et de reliure, impression soignée et aérée, titres mis en évidence, variété typographique — illustration destinée à rendre le texte plus compréhensif (abondante et en couleurs pour les jeunes élèves) — vocabulaire et arguments logiques adaptés à l'expérience et à la maturité des élèves. Des exercices, des questionnaires, des sujets de discussion et de composition stimulent l'esprit de recherche ; des exemples de cartes, de tables, de graphiques poussent à l'emploi d'index, de statistiques et de dictionnaires.

Que faut-il entendre par amélioration des manuels en vue d'une meilleure compréhension internationale ?

Cette constatation tout d'abord : *Aucun sujet ne peut contribuer à éduquer la jeunesse si sa nature est déformée pour servir quelque but particulier.*

On demande aux auteurs de manuels :

1) de s'affranchir de toute tendance particulariste ou sectaire ;
2) de fournir de l'information pour la connaissance d'autres groupements nationaux, information d'un caractère concret et direct ;
3) d'essayer de pénétrer avec sympathie et tact dans d'autres sphères de vie et de pensée afin de développer une « attitude compréhensive » ;
4) de créer un climat moral et social qui rende possible une harmonisation des cultures nationales pour le plus grand profit de l'humanité ;
5) de faire prendre conscience à tous les enfants de l'existence de groupes humains différents du leur, par la religion, le langage, les manières de vivre et la nationalité afin d'éveiller le désir de comprendre, d'admirer, de connaître mieux pour susciter la sympathie et le respect.

Il ne s'agit nullement d'affaiblir le patriotisme national en minimisant le sentiment de commune unité qui porte les uns vers les autres les membres d'une nation, car un esprit mondial constructif ne peut tirer sa substance que de ce qu'il y a de plus sain dans la tradition nationale. Or des sentiments véridiques et loyaux appartiennent à l'humanité et cessent d'être la prérogative d'une seule nation.

Dans un prochain article, je montrerai comment se fait, en général, le choix des manuels scolaires et comment on peut les utiliser ; puis, j'aborderai l'examen des livres d'histoire et des vœux exprimés au sujet de l'enseignement de l'histoire.

A. Chz.

LA PAGE DU CINÉMA SCOLAIRE

Ce moyen d'enseignement prend, en Suisse romande, un développement très réjouissant. Au cours de l'année écoulée, le nombre des écoles abonnées à la Centrale du film scolaire de Berne a passé de 15 à 43 pour le canton de Neuchâtel, de 44 à 54 pour Berne, de 52 à 63 pour Vaud et de 34 à 42 pour le Tessin.

Des progrès aussi importants que ceux constatés à Neuchâtel sont dus pour une large part au fait que le Département de l'instruction publique, qui a fort bien compris la puissante valeur du cinéma scolaire, a, par des subventions importantes, encouragé les autorités locales à acquérir des projecteurs muets ou sonores.

Dans ce même canton qui, à l'heure actuelle, peut être cité comme ayant une organisation modèle en matière de cinématographie scolaire, c'est le Département qui facture aux communes, en même temps que les autres fournitures d'école, les frais d'abonnement à la Centrale et les frais de location des films. Ainsi donc, le film est fourni aux écoles comme les autres moyens d'enseignement, livres, cahiers, etc. Signalons encore que Neuchâtel, grâce à un contrat spécial avec la Centrale du film scolaire de Berne, commence à constituer sa propre filmothèque, composée des bandes les plus demandées par les classes du canton.

Le nombre des films mis à notre disposition par la Centrale est actuellement de :

220 films muets d'enseignement ;
145 films muets documentaires pouvant être utilisés en classe ;
50 films sonores env. dont le catalogue paraîtra prochainement.

Il nous paraît intéressant de signaler encore que, sous la surveillance du Département, des commissions régionales composées d'instituteurs et de professeurs ont déjà visionné tous les films muets de la Centrale pour établir une liste de ceux qui peuvent être recommandés. Ces commissions vont poursuivre leurs travaux en examinant les films sonores.

Dans le canton de Vaud, une commission, composée de deux inspecteurs et d'un instituteur, a également commencé un travail semblable ; jusqu'ici, elle a visionné une dizaine de films sonores.

Une innovation : C'est un abonnement créé pour les membres de la Centrale. Pour 10 bobines à choix, sans tenir compte de la longueur, y compris les frais de port et d'emballage, plus 1 film gratuit : 34 fr.

Pour 20 bobines, plus 1 film gratuit : 62 fr.

Pour 30 bobines, plus 1 film gratuit : 90 fr.,

ce qui représente une réduction de 10 à 12 %.

Les collègues suivants se tiennent à la disposition de tous ceux qui désirent des renseignements ou une démonstration de cinéma ou de projection fixe :

Barbey, La Tour-de-Peilz ; Glaus, Valeyres s. Ursins ; Pécoud, Fontaines ; Sauvain, Bienne ; Joost, Begnins ; Dallinges, Villeneuve ; Ziegenhagen, Le Mont s. Lausanne ; Zürcher, Neuchâtel.

Collectionneurs, demandez le nouveau prix courant illustré indiquant les prix des timbres de Suisse contre Fr. 1.10 versés au compte de ch. postaux II 1336.

ED. S. ESTOPPEY

RUE DE BOURG 10 - LAUSANNE

Maison de confiance fondée en 1910.
Suis acheteur lots et collections timbres anciens et vieilles lettres.

lait Guigoz

digestion facile, sécurité, valeur nutritive adaptée aux besoins du nourrisson, régularité — tous les éléments pour assurer à l'enfant une pleine santé.

En vente dans les pharmacies et drogueries

RENDEZ vos leçons VIVANTES

par la projection.

Grand choix de vues 8/8 (système Mazo) sur les sciences et l'histoire.

La planche de 12 clichés **Fr. 1.20** - Catalogue gratuit à disposition

A. SCHNELL & FILS 4, place St-François LAUSANNE

Bibliothèque
Nationale Suisse
Berne

Magasin et bureau **Beau-Séjour 8** Téléphone **permanent 22 63 70**

POMPES FUNÈBRES

OFFICIELLES DE LA VILLE DE LAUSANNE

Transports en Suisse et à l'étranger. Concess. de la Sté Vaud. de Crémation

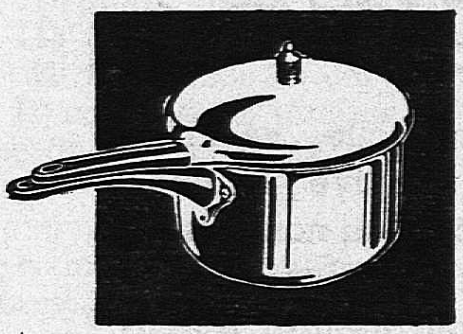

DUROMATIC votre marmite

J. Schmid, ferronnerie, Bienne

CUIRS J. PELLET SA

LAUSANNE — RIPONNE 2

CAFE RESTAURANT BOCK LAUSANNE

Au centre de la ville

Un endroit sympathique

Stamm SPV

Salles pour banquets et sociétés

Bock reste au rang des meilleurs Restaurants

G. Eisenwein

HENNIEZ LITHINÉE

EAU DIGESTIVE

MONTREUX, 11 novembre 1950 LXXXVIe année — No 40

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables
Educateur : André Chabloz, Lausanne, Clochetons 9
Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin
Administration, abonnements et annonces
Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98
Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 10.50 ; Etranger Fr. 14.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

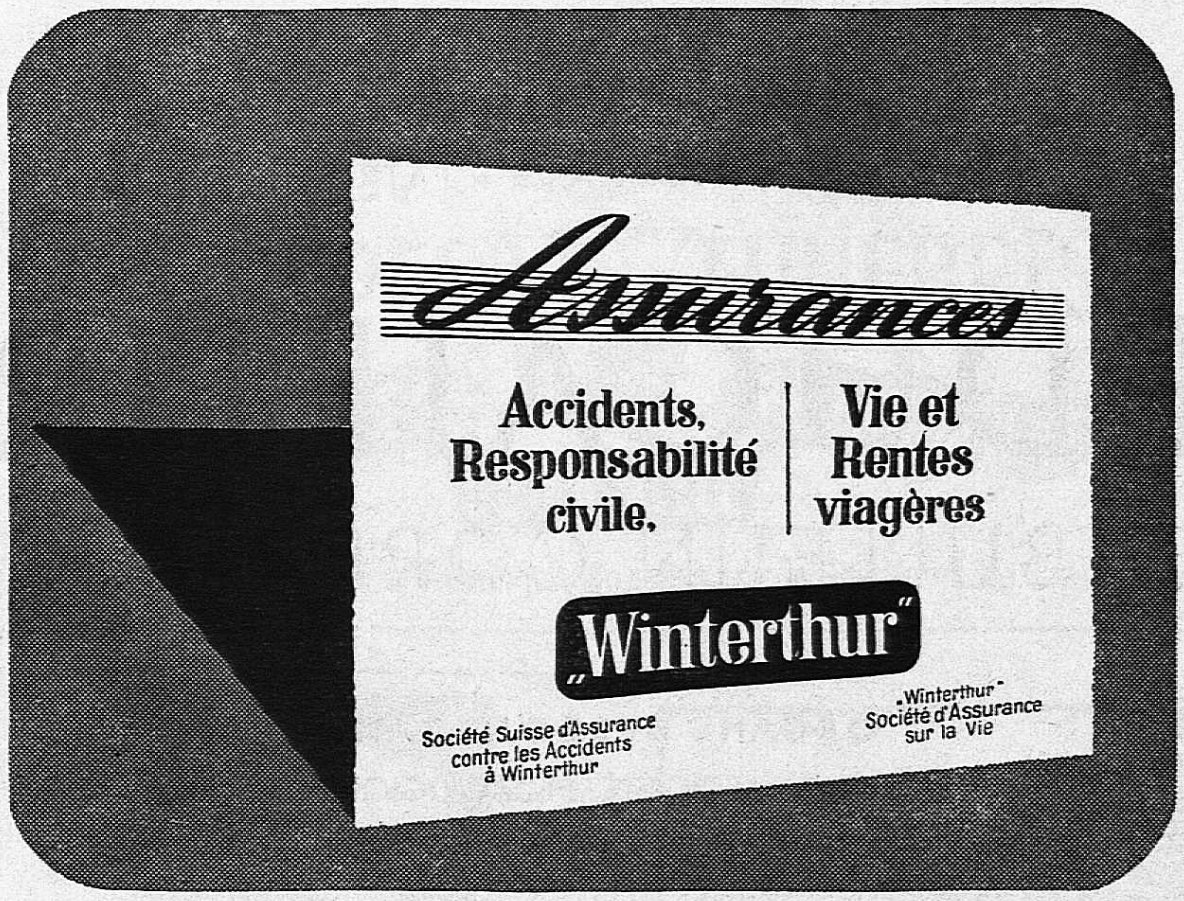

Nous vous recommandons spécialement

les ***Chansons et Rondes*** *de* ***Carlo Boller,***
Jaques-Dalcrose *et* ***Renée Porta,***
les ***Chansons de Bob et Bobette,***
nos ***Chansonniers*** *et*
Recueils de Chœurs,
notre grande collection de chants pour chœurs mixtes,
chœurs de dames et chœurs d'hommes

FŒTISCH FRÈRES S.A.

Caroline 5

VEVEY LAUSANNE NEUCHATEL

LA MAISON N'A PAS DE SUCCURSALE A LAUSANNE